

## ARRÊTÉ N° 2025\_170

### PORTANT FERMETURE DE L'AIRE DES VENTS DU 09 AU 27 JUN 2025 EN VUE DU DÉROULEMENT DU SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1<sup>er</sup> juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du conseil départemental n°2021-270 du 1er juillet 2021 donnant délégation de signature à Mme Marion Alfaro, directrice générale adjointe des services du Département ;

Vu le courrier du 3 juin 2024 de la société Viparis demandant la mise à disposition de l'Aire des vents pour la tenue du salon de l'aéronautique et de l'espace du 09 au 27 juin 2025 ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

#### ARRÊTE :

**ARTICLE PREMIER.** - Le site de l'Aire des vents sera fermé du 09 au 27 juin 2025, en vue du déroulement du salon de l'aéronautique et de l'espace.

**ARTICLE 2.** - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

**ARTICLE 3.** - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le

ID : 093-229300082-20250704-2025\_170-AR



Pour le président du Conseil départemental  
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,  
le

Date de notification du présent acte,  
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,  
le